

Observatoire photographique **DES PAYSAGES**



MILLY-LA-FORÊT

Entités paysagères :

- Vallées de l'École et du Rebais, butte de Turelles et bois de Malabri
- Plateau du Gâtinais Sud
- Vallée de l'Essonne
- Forêt des Trois Pignons, bois de la Commanderie et bois de Larchant



L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES du Parc naturel régional du Gâtinais français

L'identité du Gâtinais français relève de la grande diversité de ses paysages : forêts et clairières, mais aussi marais, coteaux, platières, vallées, plateaux agricoles ouverts ou encore chaos rocheux. La richesse de ce patrimoine paysager mérite que l'on s'y intéresse.



Un élément de la connaissance des paysages **ACCESSIBLE À TOUS**

Grâce à une étude de son patrimoine paysager, le Parc naturel régional du Gâtinais français a réalisé **huit chartes paysagères**.

Afin de connaître les paysages porteurs d'identité et d'assurer un suivi de l'évolution de ces paysages dans le temps, il a été proposé un observatoire photographique pour chaque entité paysagère concernée.

L'ensemble des points d'observation (environ 200) a été soumis à la validation des groupes de travail des chartes paysagères, constitués d'élus et de partenaires du Parc, et matérialisé sur le terrain en 200-2009.

L'observatoire **EST MATÉRIALISÉ**

Tous ces points ont été **marqués physiquement** par un ancrage au sol d'une borne en grès (ou d'un clou d'arpentage en contexte urbain), avec une rondelle verte mentionnant « **Parc naturel régional du Gâtinais français : observatoire photographique** ».

Cela permet de rendre cet outil accessible et identifiable par tous.



Observatoire des paysages du Parc du Gâtinais : **OBJECTIFS**

L'objectif est double : **veiller sur l'évolution des paysages et prendre conscience de leur fragilité**.

L'observatoire permet de suivre au mieux les évolutions du paysage sur des secteurs repérés comme identitaires ou susceptibles d'évoluer rapidement. Pour ce faire, chaque prise de vue est reconduite avec une fréquence adaptée par les services techniques du Parc. Les élus prendront également des photos à chaque fois qu'ils constateront une évolution ou qu'ils le souhaiteront.

Chaque point de l'observatoire est confié à la vigilance de la ou des communes concernées, le Parc assurant une veille technique.

Soulignons que **les paysages évoluent naturellement**, ils constituent un patrimoine vivant : l'observatoire n'est donc pas fait pour les « mettre sous cloche » mais bien pour veiller à leur évolution.



Les livrets de l'observatoire : **DES OUTILS POUR LES COMMUNES**

Des livrets communaux et des livrets par entité paysagère ont été réalisés.

À la demande des élus, chaque commune du Parc disposera :

- **d'un livret communal**, présentant l'ensemble des points d'observation présents sur la commune ;
- **d'un ou plusieurs livrets par entité paysagère**, présentant l'ensemble des points d'observation présents sur la ou les entités paysagères concernant la commune.

Chaque Commune désigne **un référent** de l'observatoire photographique du Parc, afin qu'il soit l'interlocuteur privilégié du Parc, et puisse veiller à la pérennité des bornes sur sa commune, tout en veillant à l'évolution du paysage.



Livrets : PRÉSENTATION ET MODE D'EMPLOI

Les livrets communaux et les livrets par entité se présentent sensiblement de la même manière. Chaque point d'observatoire est présenté sur une double page avec :

- 1 la ou les entité(s) concernée(s),**
- 2 la référence du point**, pour la communication auprès du Parc,
- 3 la localisation GPS** du point (l'extrait de carte et le descriptif texte suffisent en général pour trouver la borne),
- 4 la date des clichés** disponibles ; tous les clichés disponibles ne sont pas forcément représentés sur les livrets par manque de place ; la Commune peut prendre contact avec le Parc afin d'obtenir ces clichés supplémentaires,
- 5 une légende** donnée au point d'observation,
- 6 des photographies** du point d'observation, avec mention de la date de prise de vue,
- 7 un extrait de carte IGN** avec la localisation du point, la direction regardée et l'angle de vue (indiqués par un cône de vue bleu),
- 8 le descriptif** de la localisation,
- 9 l'objectif de veille** : une mention indique si le point concerne plusieurs communes, car en effet, un point d'observation, situé sur le territoire d'une commune, peut également regarder le territoire d'une ou plusieurs autres communes.



Bornes de l'observatoire : VALORISATION

Valorisation artistique de l'observatoire

Afin de valoriser autrement l'observatoire des paysages, un projet artistique et culturel a vu le jour en partenariat avec les Départements de l'Essonne et de Seine-et-Marne et leurs associations d'animation culturelle.

En se basant sur les points de l'observatoire photographique, des artistes de disciplines variées produiront des œuvres originales invitant le grand public (habitants, scolaires, visiteurs,...) à porter un autre regard sur le paysage.

Sensibilisation au paysage

D'autres opérations ont également été mises en place depuis la création de cet observatoire, dans le cadre d'une sensibilisation globale des élus et des habitants à leur paysage, et distinctes de la valorisation artistique.

Ainsi, des randonnées « paysage » sont organisées et une exposition de photos a été installée à la Maison du Parc.



Informations complémentaires

Les points de l'observatoire photographique des paysages du Parc naturel régional du Gâtinais français ont été sélectionnés à partir du travail des bureaux d'étude et en concertation avec les élus et partenaires du Parc. Néanmoins, si une Commune juge qu'il serait intéressant d'**ajouter un point** dans cet observatoire, elle peut formuler la demande auprès du Parc.

Par ailleurs, une Commune trouvant intéressant l'outil de l'observatoire photographique pourra décider de créer le sien à l'échelle communale, en y intégrant davantage de points. Elle pourra s'aider pour cela des conseils techniques du Parc.

INFORMATIONS ET CONTACT

Parc naturel régional
du Gâtinais français

Cathy Bos,
Chargée de mission
Architecture et Paysage
01 64 98 23 38
c.bos@parc-gatinais-
français.fr





Entité paysagère :

**Vallées de l'École et du
Rebais, butte de Turelles
et bois de Malabri**

Référence du point : 7aVETM

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 663416 ; Y : 6812446)

Dates des clichés disponibles : hiver 2003, juillet 2010

La ferme Saint-Georges.



Hiver 2003



LOCALISATION

Depuis le Coquibus, chemin forestier.

OBJECTIF DE VEILLE

Veiller à la préservation des espaces ouverts agricoles, notamment par le contrôle de l'urbanisation.



Juillet 2010



Entité paysagère :

**Vallées de l'École et du
Rebais, butte de Turelles
et bois de Malabri**

Référence du point : 7bVETM

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 663402 ; Y : 6811682)

Dates des clichés disponibles : hiver 2003, avril 2009, mars 2010

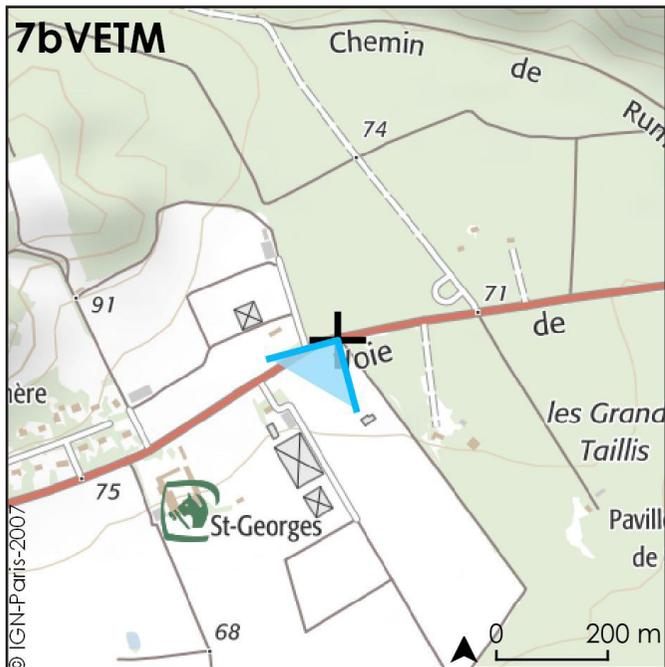
La plaine de Milly-la-Forêt au sortir du Massif de Fontainebleau.



Hiver 2003



Avril 2009



LOCALISATION

RD837 en entrant dans la clairière de Milly depuis la route de Fontainebleau. La borne est sur le bas-côté gauche, au niveau d'une entrée de chemin.

OBJECTIF DE VEILLE

Veiller sur l'évolution de l'urbanisme dans ce secteur.



Mars 2010



Entité paysagère :

**Vallées de l'École et du
Rebais, butte de Turelles
et bois de Malabri**

Référence du point : 8VETM

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 661119 ; Y : 6812100)

Dates des clichés disponibles : hiver 2003, avril 2009, février 2010

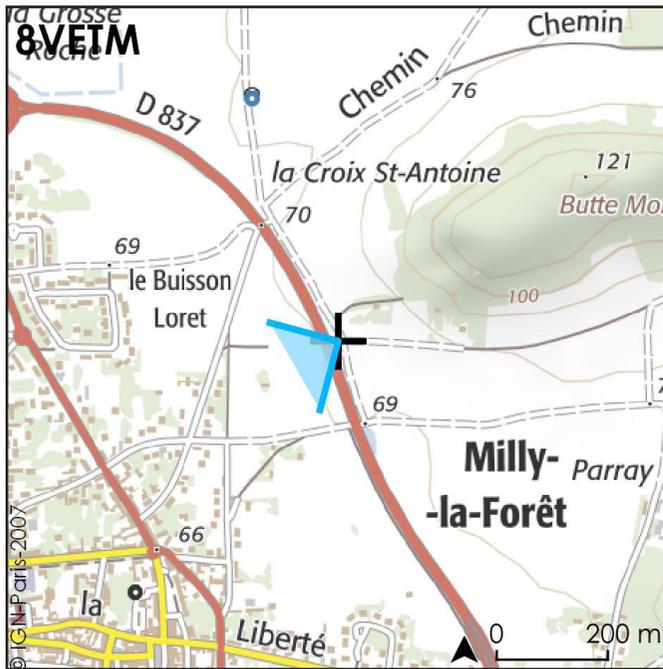
Frange urbaine est de Milly-la-Forêt.



Hiver 2003



Avril 2009



LOCALISATION

Au niveau du chemin rural longeant la rocade est, sur le talus entre chemin et route, au pied de la butte Montceau.

OBJECTIF DE VEILLE

Veiller sur la silhouette du village et notamment sur la qualité de la limite entre urbanisation et cultures.



Février 2010



Entité paysagère :

**Vallées de l'École et du
Rebais, butte de Turelles
et bois de Malabri**

Référence du point : 9VETM

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 660300 ; Y : 6811525)

Dates des clichés disponibles : hiver 2003, octobre 2008,
avril 2009, mars 2010

Château de Milly-la-Forêt.



Hiver 2003



Avril 2009



LOCALISATION

A l'angle des douves en eau.

OBJECTIF DE VEILLE

Suivre le devenir des espaces publics attenants au château, et notamment la mare, le pont et le lavoir.



Mars 2010



Entité paysagère :

**Vallées de l'École et du
Rebais, butte de Turelles
et bois de Malabri**

Référence du point : 10VETM

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 660792 ; Y : 6811660)

Dates des clichés disponibles : hiver 2003, avril 2009, mars 2010

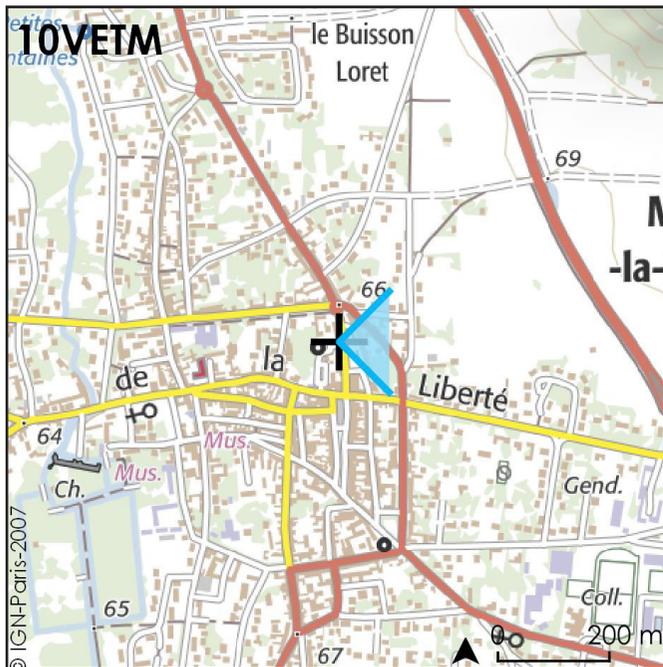
Place de Ganay à Milly-la-Forêt.



Hiver 2003



Avril 2009



LOCALISATION

Vue sur les façades (orientée à l'est).

OBJECTIF DE VEILLE

Suivre l'évolution de cette façade urbaine, intégrée à la ZPPAUP de Milly, et veiller au maintien de sa qualité.



Mars 2010



Entité paysagère :

**Vallées de l'École et du
Rebais, butte de Turelles
et bois de Malabri**

Entrée de ville (La Grosse Roche).

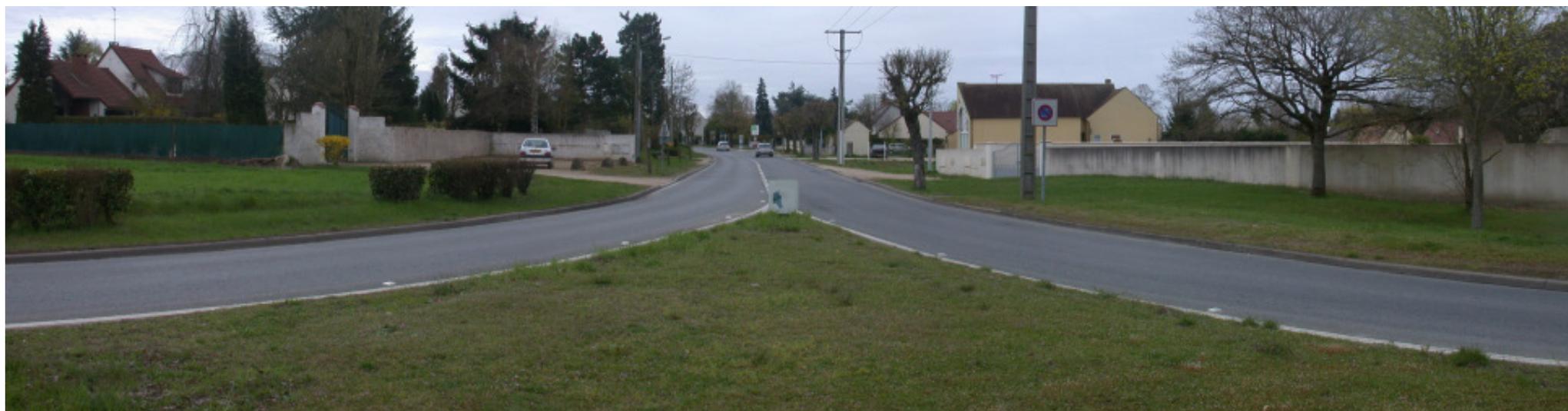
Référence du point : 12VETM

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 660492 ; Y : 6812461)

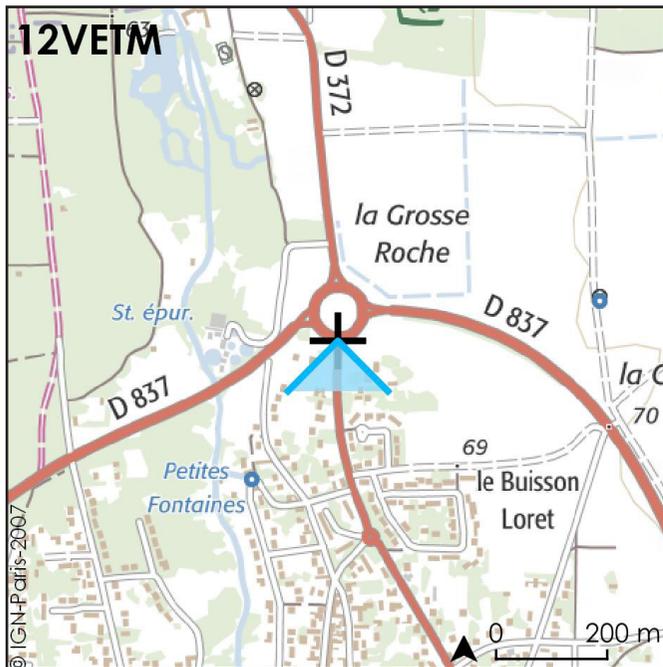
Dates des clichés disponibles : janvier 2006, avril 2009, février 2010



Janvier 2006



Avril 2009



LOCALISATION

Entrée nord de Milly, au niveau du rond-point des Grosses Roches, depuis le terre-plein central de l'avenue de Ganay.

OBJECTIF DE VEILLE

Suivre la requalification de cette entrée de ville.



Février 2010



Entité paysagère :

**Vallées de l'École et du
Rebais, butte de Turelles
et bois de Malabri**

Référence du point : 13aVETM

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 658923 ; Y : 6810312)

Dates des clichés disponibles : automne 2002, janvier 2006,
mai 2009, février 2010

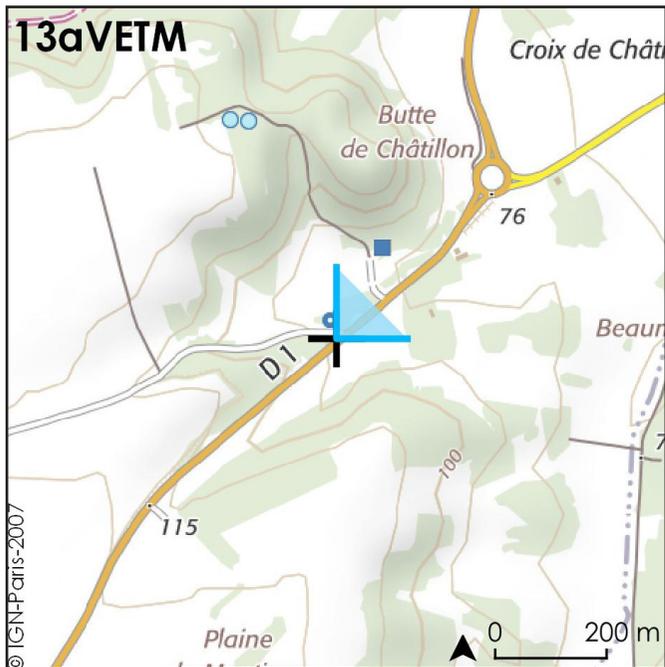
Point de vue majeur sur la clairière de Milly depuis le haut du coteau.



Automne 2002



Janvier 2006



LOCALISATION

Depuis la RD1, à l'intersection avec la VC menant vers les fermes du Terre et du Corbeau (sur le terre-plein central).

OBJECTIF DE VEILLE

Veiller au maintien de la qualité de gestion des boisements, qui forment un écran pour le clocher. Suivre l'évolution de cette perspective très qualitative sur une entrée de Milly.



Mai 2009



Février 2010



Entité paysagère :

**Vallées de l'École et du
Rebais, butte de Turelles
et bois de Malabri**

Référence du point : 13bVETM

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 659204 ; Y : 6810556)

Dates des clichés disponibles : novembre 2005, mai 2009,
février 2010

Vue rapprochée de l'entrée de Milly.



Novembre 2005



Mai 2009



LOCALISATION

En haut du talus au-dessus de la RD1, à droite en arrivant du plateau.

OBJECTIF DE VEILLE

Veiller à la préservation de l'espace agricole, suivre l'évolution des franges urbaines actuelles et futures, notamment : organisation du bâti, qualité des clôtures, composition d'espaces de transition, mise en place de motifs végétaux entre agglomération et espaces cultivés.



Février 2010



Entité paysagère :

**Vallées de l'École et du
Rebais, butte de Turelles
et bois de Malabri**

Référence du point : 15VETM

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 658695 ; Y : 6810298)

Dates des clichés disponibles : hiver 2003, octobre 2008,
février 2010

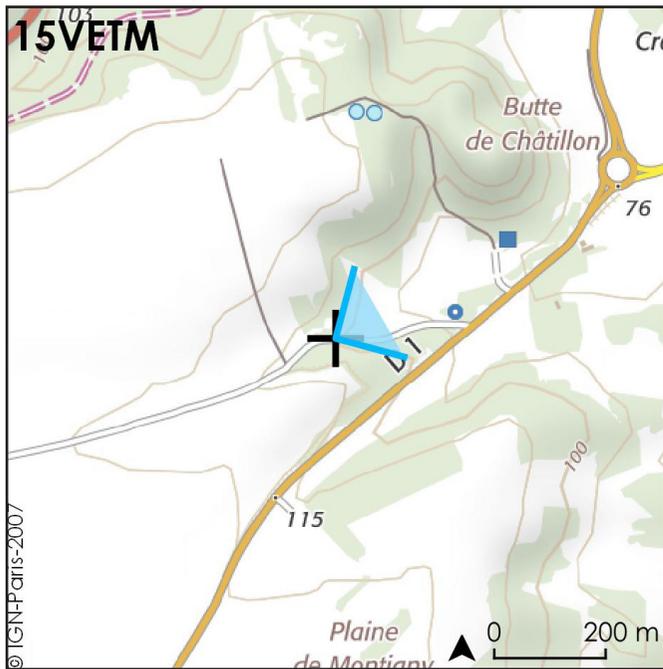
Canches de Châtillon.



Hiver 2003



Octobre 2008



LOCALISATION

Route communale menant à la ferme du Tertre, en haut de la vallée sèche, la borne se trouve à l'entrée du champ sur la droite en venant de la D1 (la photo est prise 20 mètres après l'entrée du champ).

OBJECTIF DE VEILLE

Veiller au maintien des perspectives lointaines à travers le coteau boisé et éviter le reboisement spontané (enfrichement).



Février 2010



Entité paysagère :

**Vallées de l'École et du
Rebais, butte de Turelles
et bois de Malabri**

Référence du point : 35VETM

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 661683 ; Y : 6810920)

Dates des clichés disponibles : juillet 2002, avril 2009, février 2010

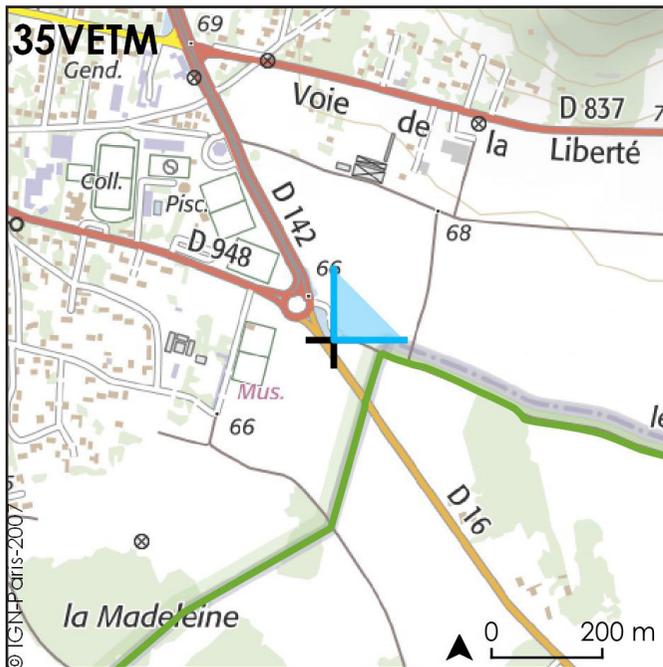
Cultures maraîchères et urbanisation en pied de coteau.



Juillet 2002



Avril 2009



LOCALISATION

Chemin rural partant du rond-point de la D16, en arrivant du Vaudoué vers Milly. La borne est située sur le côté droit du chemin, en longeant le grillage du bassin de rétention d'eau.

OBJECTIF DE VEILLE

Maintenir l'activité agricole dans la plaine tout en contenant le mitage du coteau.



Février 2010



Entité paysagère :

**Vallées de l'École et du
Rebais, butte de Turelles
et bois de Malabri**

Référence du point : 36VETM

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 660905 ; Y : 6811283)

Dates des clichés disponibles : juillet 2002, octobre 2008,
avril 2009, mars 2010

Mail de marronniers et tilleuls à Milly-la-Forêt.



Juillet 2002



Octobre 2008



LOCALISATION

Au croisement de la rue Cocteau et du boulevard Joffre, face à la place du monument aux Morts (place Gallieni), derrière la jardinière en angle.

OBJECTIF DE VEILLE

Effectuer un suivi sanitaire des marronniers et tilleuls ; suivre l'évolution de l'espace public de la place.



Avril 2009



Mars 2010



Entité paysagère :

Plateau du Gâtinais sud

Référence du point : 1aPGS

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 657369 ; Y : 6810306)

Dates des clichés disponibles : avril 2002, juin 2005, mars 2009, mars 2010

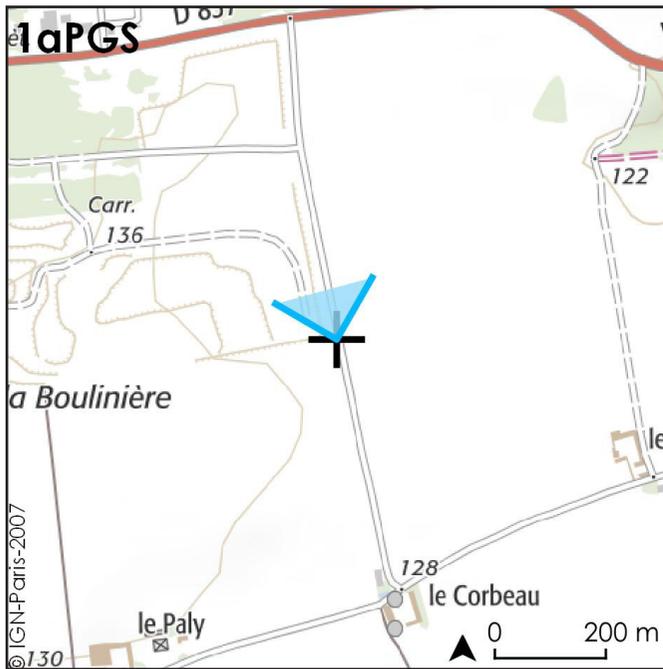
La ZAC de Milly-la-Forêt et le site d'extraction de silice.



Avril 2002



Juin 2005



LOCALISATION

Route communale en légère montée menant à la ferme du Corbeau, à 400 m environ de la RD837 (à l'angle du périmètre grillagé de la carrière).

OBJECTIF DE VEILLE

Suivre l'évolution générale du site (zone d'activités, carrière et future déviation de Maisse).



Mars 2009



Mars 2010



Entité paysagère :

Plateau du Gâtinais sud

Référence du point : 1bPGS

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 657150 ; Y : 6810865)

Dates des clichés disponibles : juin 2005, mars 2009, août 2011

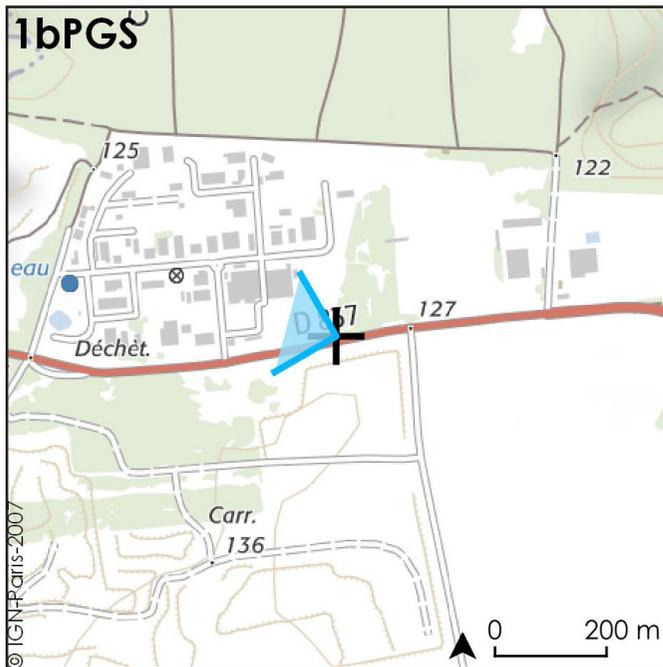
Vue rapprochée de la ZAC de Milly-la-Forêt.



Juin 2005



Mars 2009



LOCALISATION

D837, bord de route côté ZAC, à peu près en face du chemin desservant le site de la carrière (légèrement décalé côté ZAC).

OBJECTIF DE VEILLE

Surveiller l'extension et la requalification éventuelle de la zone d'activités.



Août 2011



Entités paysagères :

**Vallées de l'Ecole et du Rebaïs,
butte de Turelles et bois de Malabri
Plateau du Gâtinais sud**

Référence du point : 1cPGS, 11VETM

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 656954 ; Y : 6810806)

Dates des clichés disponibles : hiver 2003, mai 2009, mars 2010

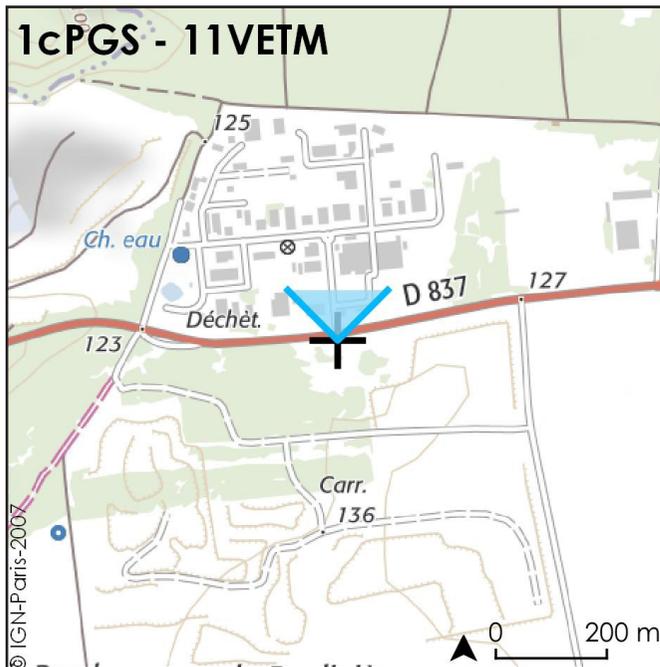
Entrée de la zone d'activités à Milly-la-Forêt.



Hiver 2003



Mai 2009



LOCALISATION

Le long de la RD837, en face de l'entrée de la zone commerciale.

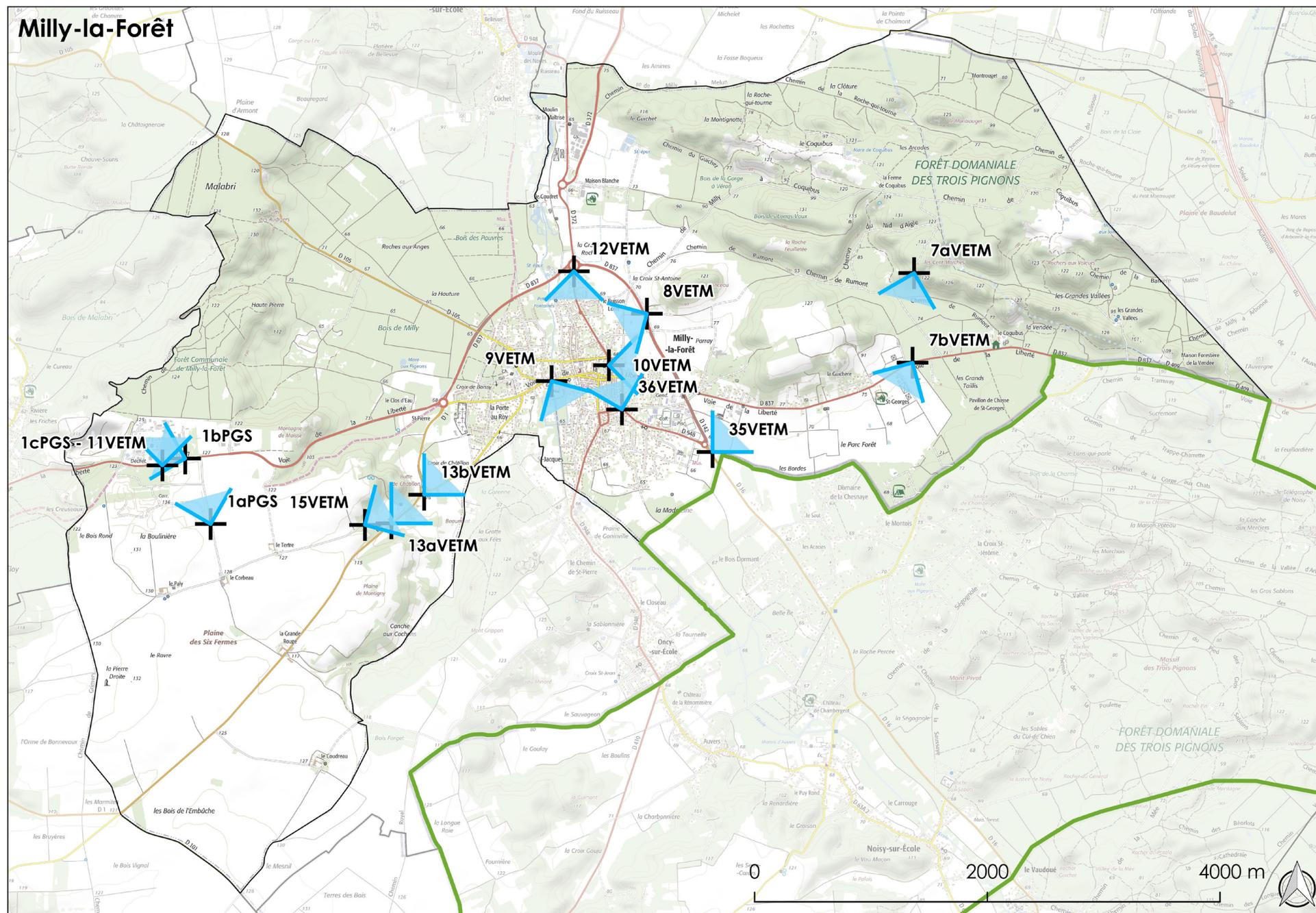
OBJECTIF DE VEILLE

Suivre l'évolution de la requalification de la ZAC. Suivre les aménagements de la future déviation de Maisse à travers le bois de Malabri.



Mars 2010

CARTE DE SYNTHÈSE DES POINTS D'OBSERVATION DE LA COMMUNE



Réalisation : Parc naturel régional du Gâtinais français, 04/02/2020. Sources : Scan25, limites communales © IGN – 2015 ; Parc naturel régional du Gâtinais.

Observatoire photographique des paysages du Gâtinais français



PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS

Maison du Parc

20 boulevard du Maréchal Lyautey
91490 Milly-la-Forêt
Tél. : 01 64 98 73 93
accueil@parc-gatinais-francais.fr
www.parc-gatinais-francais.fr

